



PRÉFET DE L'YONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Auxerre, le 2 juillet 2023

Retour au calme et bilan de la dernière nuit

Après trois nuits marquées par des violences et dégradations dans plusieurs villes du département, la situation est revenue au calme : moins d'une dizaine de feux de poubelle a été constatée ces dernières heures.

Le bilan global s'établit à :

- 75 feux de poubelles ;
- 20 véhicules incendiés dont deux bus ;
- une quinzaine de commerces dégradés à Sens, Auxerre, Migennes dont un magasin de bricolage incendié à Saint Florentin ;
- la destruction du centre d'action social du quartier des Champs Plaisants à Sens à la suite d'un incendie ;
- des dégâts mineurs sur des commissariats de police et brigades de gendarmerie à la suite de violentes attaques aux engins d'artifice (Sens, Joigny, Migennes, Tonnerre).

On déplore cinq blessés parmi les forces de l'ordre dont un policier municipal. Celles-ci ont par ailleurs procédé à une dizaine d'interpellations parmi les auteurs de troubles.

Le préfet de l'Yonne s'est rendu hier, aux côtés du maire, Paul-Antoine de Carville, à Sens en soutien aux habitants du quartier des Champs Plaisants qui ont subi d'importantes dégradations, dont la destruction du centre d'action sociale. Il a également témoigné sa reconnaissance aux policiers nationaux et municipaux ainsi qu'aux pompiers qui ont fait face courageusement à un niveau de violence de forte intensité.

La secrétaire générale de la préfecture s'est rendue ces derniers jours à Auxerre dans le quartier de la rive droite, aux côtés du maire, Crescent Marault, pour échanger avec les commerçants qui ont subi des dégâts. Elle s'est également déplacée sur les lieux du sinistre du magasin Weldom à Saint-Florentin, avec le maire, Yves Delot, pour remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur engagement dans des conditions particulièrement difficiles, puis à Migennes aux côtés de François Boucher, pour constater les dégâts subis par les commerçants du centre-ville et la municipalité.

Le sous-préfet de Sens s'est rendu à la brigade de gendarmerie de Joigny et la sous-préfète d'Avallon à celle de Tonnerre en soutien aux maires respectifs et aux forces de l'ordre qui ont subi des attaques.

Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle

Tél : 03 86 72 79 75
Port : 06 13 14 69 03
pref-communication@yonne.gouv.fr

1/2

Place de la préfecture
89016 AUXERRE Cedex



Le préfet de l'Yonne tient à remercier les élus pour leur action en étroite collaboration avec les services de l'État ainsi que les agents techniques municipaux qui sont intervenus avec une grande réactivité à la suite des dégâts occasionnés.

Il salue l'action des policiers nationaux et municipaux, gendarmes et sapeurs-pompiers qui ont été mobilisés sans répit ces dernières nuits.

Il est rappelé enfin que les mesures de police administrative prises vendredi restent en vigueur pour cette nuit :

- dispositions visant à interdire la vente, l'utilisation et le transport d'engins pyrotechniques excepté pour usage professionnel agréé ;
- restrictions concernant la vente, l'utilisation et le transport d'hydrocarbure au détail, des acides, ainsi que de tous produits inflammables, chimiques ou explosifs ;
- interdiction du port et du transport sans motif légitime, d'objets pouvant constituer une arme par destination, au sens de l'article 132-75 du code pénal.